

Session régionale du 24 mars 2022

La Région vote sa nouvelle stratégie touristique pour soutenir un secteur économique régional majeur

De nombreuses entreprises privées et institutions du tourisme se sont mobilisées pour alimenter les concertations autour du nouveau schéma régional du développement du tourisme et des loisirs des Pays de la Loire. Il vient d'être voté par le Conseil régional, réuni en session, le 24 mars dernier. Ce nouveau schéma pour la période 2022-2028 répond à trois objectifs : s'inscrire dans la continuité afin de poursuivre la structuration et la promotion des activités touristiques phares des Pays de la Loire ; soutenir la relance d'un secteur particulièrement touché par la crise sanitaire et le contexte géopolitique international ; et anticiper le tourisme de demain en accompagnant les entreprises qui innovent afin de répondre aux nouvelles attentes des clientèles et s'affirmant comme un territoire d'expériences durables et responsables.



Accompagner l'ensemble des professionnels du tourisme

« Notre région bénéficie depuis plus d'un siècle d'une activité touristique forte et continue. La diversité de son offre est un de ses principaux atouts. Face à la crise, aux tensions internationales, notre objectif est d'accompagner l'ensemble des professionnels du tourisme au quotidien, les aider à dépasser le mur de la dette mais aussi à innover vers les pratiques du tourisme de demain. »

Franck LOUVRIER, Vice-président de la Région des Pays de la Loire et Président du Comité régional du tourisme



Voir la vidéo : <https://www.youtube.com/watch?v=D4ciPos-IT1&list=PLIPYd6MiRrV6t20raiw2lO3c5JuwG8hmb>

1- La continuité : valoriser les secteurs qui font l'identité touristique des Pays de la Loire

- **Vélo, œnotourisme, nautisme, agritourisme...** La Région poursuit le développement et la valorisation de ces domaines déjà identifiés comme des atouts du tourisme régional.
 - **Nouveauté : ajout d'un nouveau domaine, celui du patrimoine**, de l'art de vivre en Pays de la Loire, à travers le soutien aux professionnels régionaux du secteur (mise en réseau, innovation, formation, ...).
- **La clientèle étrangère** : la promotion auprès des clientèles étrangères reste une priorité, en particulier les clientèles européennes voisines : Grande-Bretagne, Pays-Bas, Belgique, Allemagne, Espagne.
 - **Nouveauté : miser sur la clientèle des jeunes** qui incarne les touristes de demain, grâce à une nouvelle stratégie de communication. La clientèle actuelle est naturellement composée de familles et de jeunes seniors.

2- La relance : soutenir un secteur touché par la crise

- **Tourisme d'affaires** : Dans la continuité du Plan de relance lié à la crise sanitaire, le schéma régional de développement du tourisme et des loisirs prévoit un soutien aux professionnels du tourisme d'affaires (parcs d'expositions, cités des congrès, organisateurs de grands événements...).
- **Soutien aux investissements, accompagnement des entreprises à franchir le « mur de la dette »** : La Région et ses partenaires vont revisiter leurs dispositifs de soutien pour les adapter aux besoins du secteur à la suite de la crise Covid, et tenir compte de la problématique de « mur de la dette » impactant de nombreuses entreprises touristiques.

- **Soutien aux grands événements pour intensifier l'attractivité touristique régionale**

Les années à venir annoncent de belles perspectives pour le tourisme en Pays de la Loire grâce à la dynamique d'événements majeurs : la 100^e édition des 24 Heures du Mans en 2023, le 10^e Vendée Globe en 2024, la Coupe du monde de rugby en 2023, des épreuves des Jeux Olympiques 2024 en Pays de la Loire... auxquels la Région s'associera en menant des actions de valorisation.

- **Consolider le marché domestique**

La crise sanitaire a montré l'importance de la clientèle française pour maintenir un niveau d'activité dans les entreprises en période de troubles internationaux, une clientèle dont l'importance s'est accrue pendant la crise avec l'arrêt brutal du tourisme. La Région souhaite poursuivre son effort sur des nouveaux bassins géographiques français en complément des clientèles naturelles du Grand Ouest et d'Île-de-France.

- **Soutenir la vente directe des professionnels**

e-RESA est un dispositif régional de réservations en ligne mis à disposition par la Région pour les professionnels du tourisme. L'objectif : limiter les commissions à payer aux centrales de réservation par les professionnels de la région et augmenter leurs gains directs. La Région favorisera la poursuite du déploiement de cet outil permettant la vente directe.

3- **L'ambition : anticiper le tourisme de demain**

Quels seront les besoins et envies des touristes demain ? La nouvelle stratégie régionale a pour objectif d'anticiper et de se préparer pour répondre aux nouvelles pratiques touristiques.

- **Faire des Pays de la Loire une région leader du cyclotourisme**

Le nouveau schéma vise une grande ambition, celle de faire des Pays de la Loire la région française leader du cyclotourisme en France en termes de fréquentation. Pour atteindre ce leadership national, la Région mise sur son produit phare, La Loire à Vélo : elle accompagnera la qualité et la sécurité des aménagements et développera des solutions d'intermodalité, des services vélo innovants et bien répartis, des parcours expérientiels (agritourisme, œnotourisme, patrimoine...) et une communication adaptée.

- **Soutenir les acteurs qui développent de nouvelles tendances touristiques :**

Slow tourisme, circuit court, tourisme éco-responsable, services innovants, labels accueil vélos... La Région apporte son soutien aux entreprises régionales qui s'inscrivent dans les tendances nouvelles de développement du tourisme, et notamment celles qui s'engagent dans la transition écologique, la transition numérique, le développement de démarches innovantes et responsables (sensibilisation à l'environnement, promotion du local, qualité d'accueil, RSE, mobilités douces...).

Le poids économique du tourisme en Pays de la Loire (chiffres 2020)

6,9 milliards € de dépenses touristiques annuelles

14 100 entreprises touristiques

65 000 emplois touristiques en haute saison (44 000 à l'année). En comparaison, l'agroalimentaire, 1^e industrie des Pays de la Loire représente 56 000 emplois en Pays de la Loire

80 millions de nuitées touristiques consommées tous hébergements confondus

19 millions de visiteurs chaque année